



Compte rendu du Conseil d'Administration
03 février 2018 à 18h après l'AG
Petite salle sous la mairie de St Léger les Paray

Présents : Célia Carrette, Michel Chambreuil, Alice Delaspre, Annie Foltran, Josyane Loisy, Annick Martin, Mathilde Mougín, Pascale Pautonnier, Odette Sotty

Excusées : : Raphaël Bouchot, Christine Bouillot, Laurence Candito, Jacqueline Dupuy, Ophélie Lopez, Odile Puravet, Christiane Thévenet.

Pouvoir : Odile Puravet

Election du bureau et des responsables

La réunion du CA s'est tenue suite à l'assemblée générale de l'association.

Sont élus à l'unanimité des 9 membres présents + 1 pouvoir :

- Présidente : Célia Carrette
- Vice-présidente : Alice Delaspre
- Trésorière : Annick Martin
- Secrétaire principale : Annie Foltran
- Secrétaire adjointe : Pascale Pautonnier
- Chargée en communication : Laurence Candito
- Responsable logistique : Raphaël Bouchot
- Responsable des travaux au village : Michel Chambreuil
- Membres : Christine Bouillot, Jacqueline Dupuy, Josyane Loisy, Ophélie Lopez, Mathilde Mougín, Odile Puravet, Odette Sotty, Christiane Thévenet.

Suite à la démission de Patrice Place, nous supprimons le poste de trésorier - adjoint, Annick Martin peut gérer la trésorerie seule (Annie Foltran, habitant sur place, ayant l'autorisation de signature peut, éventuellement, effectuer des opérations courantes en cas d'indisponibilité d'Annick Martin)

Activités à venir pour 2018

- Les **ventes de brioches** sur Paray, Charolles, Gueugnon, seront reconduites... Dates à négocier avec les responsables des paroisses, pour Charolles et Paray, avec la boulangerie Théreau pour Gueugnon.
- Pour une nouvelle initiation **zumba**, Mathilde Mougín se charge de joindre l'animatrice afin d'avoir une idée de date. Si cela se fait en 2018, il faudra trouver une salle autre que celle de St Léger. Pour l'obtenir en 2019, il faut la demander lors de la réunion de répartition qui a lieu en octobre.
- Josyane Loisy suggère une idée d'exposition de **tableaux** avec possibilité de ventes. Là encore problème crucial de local....
- Qui peut aller aux Comores cette année ? Alice est intéressée mais ne peut préciser de date. L'association vient de terminer le gros projet d'électrification solaire de l'école et la bibliothèque,

aussi la trésorière ne peut se prononcer sur la participation ou non aux frais de voyage. La priorité va pour l'aide aux scolaires.

- Les **envois de colis** par les parrains causent beaucoup de problème concernant la réception. Annick Martin va voir avec Moutaoil Hamdani d'Ifoundihé ce qui peut se réaliser. Michel Chambreuil se rendant régulièrement à Lyon pourrait assurer une fois par trimestre un acheminement groupé, et négocier un tarif avec la douane de façon à ce que les frais reviennent à nous et non aux Comoriens à l'arrivée.
- Payons-nous encore la cotisation ESF ? nous avons payé en 2015, 2016 et 2017 et ne renouvelerons pas ce paiement pour 2018. Nous pourrions toujours revoir notre position en cas de besoin de soutien de cette association.
- Annick nous informe de l'échange souhaitée par une classe de CE1 de l'école du Champ Seigneur de Paray le Monial avec une classe de CE2 d'Ifoundihé. Elle a rendez-vous avec l'enseignante mercredi 7 février pour discuter des modalités de communication.
- Annick demande de l'aide pour gérer les parrainages : Alice Delaspre qui connaît les villageois se propose.

La séance est levée à 18h30

Secrétaire de séance,
Annie Foltran